

«Le phare de Cordouan symbolise la continuité de la gloire et de la grandeur de la monarchie» affirme l'historien Jacques Péret

Entretien Marie-Camille Madrange

Soleil en mer

Jacques Péret est professeur d'histoire moderne à l'Université de Poitiers, directeur du Groupe d'études et de recherche historiques du Centre-Ouest atlantique (Gerhico). Il vient de publier un livre sur le phare de Cordouan. Sous le règne de Louis XIV, de la restauration du phare jusqu'à l'ordre imposé par l'ordonnance de la Marine, le littoral a été transformé, acquérant force et beauté.

L'Actualité. – L'originalité du phare de Cordouan tient à son architecture mais aussi à son emplacement. Pourquoi a-t-on choisi ce site pour cet édifice magnifique ?

Jacques Péret. – En France, au début du règne de Louis XIV, Cordouan est la seule véritable «tour à feu» – nom alors donné aux phares. Les contemporains le qualifient souvent de huitième merveille du monde parce que c'est un monument fantastique, un petit château Renaissance planté sur un îlot submergé à chaque marée à l'entrée de l'estuaire de la Gironde. Mais pourquoi construire un château en pleine mer ? C'est le «mystère» de Cordouan.

Je donnerai deux explications. L'architecte Louis de Foix concrétise ses rêves en faisant de ce chantier l'œuvre de sa vie. En même temps, il parvient à «vendre» son projet à Henri III puis Henri IV, dans le contexte des guerres de Religion où la monarchie tanguait dangereusement. Il leur présente une tour à feu monumentale, symbole de la résistance de la monarchie et de son renouveau à la fin d'une période de crise. C'est la raison de la présence totalement incongrue d'une chapelle royale dans la tour. Seul phare au monde à disposer d'une chapelle, Cordouan réaffirme ainsi le caractère sacré de la monarchie. Son emplacement célèbre aussi la gloire de la royauté. Poste frontière à l'entrée de l'estuaire de la Gironde, il en est le passage obligé, visible par tous les navires étrangers en route vers le premier port de France, Bordeaux. Cordouan suscite une très large adhésion des rois de France, désireux d'affirmer leur puissance sur cette frontière maritime. Cependant, en 1660, au début du règne

de Louis XIV, cinquante ans seulement après sa construction, le phare, mal entretenu, attaqué par la mer, apparaîtrait en très mauvais état.

Pourquoi Louis XIV s'y intéresse-t-il ?

Louis XIV veut sécuriser les frontières du royaume et faciliter la navigation. A cette époque, environ 5 000 bateaux franchissent chaque année l'estuaire de la Gironde dont l'embouchure, très dangereuse, est une zone de naufrages fréquents. Ainsi, face aux plaintes des marins lorsque le phare ne fonctionne pas, le ministre de la marine Colbert décide de restaurer Cordouan. De 1662 à 1664, il engage de gros travaux où «Louis XIV joint l'utile au magnifique» : le gros œuvre, la plateforme et la décoration sculptée sont repris, la lanterne reconstruite. Le Roi-Soleil entend lui aussi laisser sa marque personnelle sur le phare tout comme Henri III et Henri IV avant lui et comme Louis XV et Louis XVI le feront par la suite. Il fait ainsi graver le monogramme LMT, association des initiales de Louis et de son épouse Marie-Thérèse. Cet intérêt constant des rois de France fait ainsi du phare un véritable monument national, désigné comme tel au XVIII^e siècle. L'engouement actuel pour Cordouan n'est pas un effet de mode, il est ancré dans l'histoire de France.

Construit-on d'autres phares durant le XVII^e siècle ?

Les nouveaux phares des Baleines dans l'île de Ré et de Chassiron dans l'île d'Oléron s'inscrivent dans le contexte de la construction de l'arsenal de Rochefort où sont construits, armés et rénovés les navires de la Royale, la deuxième marine de guerre du monde. Il s'agit donc de protéger Rochefort des flottes anglaises et hollandaises en bâtissant des fortifications de Ré à la Gironde mais aussi de sécuriser la navigation car le pertuis d'Antioche est une zone dangereuse où les naufrages sont fréquents. On décide donc dans les années 1680 de construire deux tours à feu à la pointe de chacune des deux îles afin de guider les trois-mâts de la Royale et les bateaux de commerce vers l'estuaire de la Charente. A cette époque, un tel réseau de phares – Cordouan, Chassiron, les Baleines – est unique.

Jacques Péret a publié récemment *Cordouan, sentinelle de l'estuaire*, Geste éditions, 2007, *Naufrages et pilleurs d'épaves sur les côtes charentaises aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Geste éditions, 2004.

Voit-on encore sévir naufrageurs et pilleurs ?

Les naufrageurs, attirant les navires à la côte par des feux, n'existent plus à cette époque, ils relèvent du mythe, encore très vivant dans les esprits. Sur les 800 naufrages que j'ai étudiés le long de la côte charentaise, de Louis XIV à la fin du XVIII^e siècle, je n'ai relevé qu'un seul cas où des riverains sont suspectés d'avoir allumé des feux pour tromper les marins. En revanche, lorsqu'un navire sombre, ou s'échoue sur le rivage, les habitants font leur devoir, sauvent et hébergent les naufragés mais essayent aussi de piller l'épave. Pour ces populations pauvres du littoral un naufrage est en quelque sorte un don de la mer venu s'échouer sur leur territoire.

Quels rapports les sociétés littorales entretiennent-elles avec la mer ?

Moins d'un habitant de la côte sur dix navigue, mais les populations entretiennent tout de même un rapport très fort avec la mer, par l'exploitation de l'estran et par des productions destinées au commerce maritime. Depuis le Moyen Age, prospère une intense activité de cabotage fondée sur le commerce des productions du littoral, le sel et le vin en tête. En effet grâce aux marais de Ré, d'Oléron, de la Seudre, de Brouage, l'Europe du Nord vient se ravitailler en sel dans nos pertuis. Les vins bordelais, d'Aunis et de Saintonge font aussi l'objet d'un important courant d'exportation. Les sauniers et les vigneron charentais peuvent ainsi être qualifiés de véritables paysans de la mer. A noter également, l'énorme trafic que suscite l'arsenal de Rochefort, grand pôle industriel où affluent les marchandises et les matières premières de toutes sortes. Ainsi, les pertuis charentais connaissent une activité très dense de cabotage : il faut imaginer des milliers de «bateaux fourmis» qui animent le littoral. Parallèlement, au XVIII^e siècle, se développe le grand commerce colonial entre Bordeaux, La Rochelle et les Antilles, avec toutes ses retombées pour l'économie du Centre-Ouest. Autres activités liées à la mer : les habitants exploitent l'estran pour ses coquillages, ses algues et même parfois ses épaves. Les plages, l'estran prolongent le champ du paysan du littoral.

Mais il existe aussi un rapport forcé à la mer : les habitants sont réquisitionnés lors des naufrages, pour la construction des forts et, en période de guerre, on mobilise les hommes pour former des milices garde-côtes afin de surveiller le rivage et empêcher les attaques ennemies.

Quelles sont vos sources ?

Les fonds de l'Amirauté aux Archives départementales de La Rochelle sont une mine d'informations. Dès 1681, l'ordonnance de la Marine régleme la vie du littoral, les pêches côtières et l'utilisation de l'estran. Chaque naufrage donne lieu désormais à une procédure détaillée avec les témoignages des capitaines et le rapport des officiers de l'Amirauté. On a pu ainsi retrouver des anecdotes amusantes. Par exemple, des pilliers, n'ayant pu transporter les barriques de vin volées, se sont saoulés directement sur la plage... ou encore on trouve des témoignages de violences ver-



Michel Garnier

Le phare de Cordouan.

bales, parfois physiques entre pilliers et pillés. L'ordonnance de la Marine révèle ainsi plusieurs aspects de la vie maritime, qui demeurent encore dans notre législation, comme la liberté de ramasser les coquillages ou la définition du littoral et du rivage.

Avec la construction de l'arsenal de Rochefort, des phares, des fortifications du littoral, avec l'ordonnance de la Marine de 1681 et le rôle renforcé des Amirautés, on passe en quelque sorte du désordre à l'ordre sur le littoral, tandis que Cordouan symbolise la continuité de la gloire et de la grandeur de la monarchie. Ordre, gloire et grandeur, les clés du règne de Louis XIV, s'affichent ainsi sur notre littoral. ■